

PROMOTION D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE

L'ANAIM a pour mission de planifier, concevoir et réaliser des infrastructures adaptées aux besoins du secteur minier, en veillant à leur intégration harmonieuse dans l'environnement et en favorisant le développement économique local.



Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



DCMP



ONFPP



ARMP



Aguipe

N°797/ LUNDI 10 AOÛT 2026

Hebdomadaire / www.jaoguinee.com

Prix : 3000 GNF

APPELS D'OFFRES



MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE / MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT PGRNME

● AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL.....P/03



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE UAGCP

● AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/04



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU BUDGET

● AVIS D' APPEL D'OFFRES.....P/05



MINISTÈRE DE L'ENERGIE ELECTRICITE DE GUINEE

● SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET.....P/06



OMVS

● SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET.....P/07

● SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET.....P/08



IsDB MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET.....P/09

Conseil



HOROSCOPE DE LA SEMAINE DU 20 JUILLET

OFFRES D'EMPLOIS



● AVIS DE RECRUTEMENT.....P/09



NSIA TALENT'AVENIR 2026



Formation et immersion entreprise



Mentorats par des experts



Opportunités professionnelles

LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !

8212 625 00 00 70 666 18 12 82

Suivez-nous



Le vrai visage de l'assurance

PROGRAMME SIMANDOU 2040

Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis

TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION



Guinée

CONSEILS
DU JOUR

HOROSCOPE DE LA SEMAINE DU 20 JUILLET

aisément des circonstances propices à votre évolution, même si les situations ne sont pas mirobolantes, vous saurez en tirer le meilleur parti grâce à votre sens de l'astuce. Vous n'aurez pas de mal à entraîner les autres dans vos projets des plus sérieux aux plus fantaisistes sur le court terme.

Balance: horoscope de la semaine (20 Juillet 2026)

Vos pulsions se déchaînent, cette semaine ! En effet, une soif intense de profiter de la vie s'impose et vous incite à lâcher prise, en dehors de vos obligations les plus importantes. Les effets de Pluton vous font prendre conscience que rien ne dure et qu'il faut consommer sa vie avec ardeur. Cet épanouissement personnel génère parfois pertes et fracas collatéraux...

Scorpion: horoscope de la semaine prochaine (20 Juillet 2026)

Le soleil en trigone signe le retour d'une ambiance compatible avec votre tempérament, c'est un indice de bien-être et d'insouciance. Vous allez pouvoir agir sur un terrain sûr et durable. À vous les promotions, les activités épanouissantes et une routine sécurisante.

Sagittaire: horoscope de la semaine prochaine (20 Juillet 2026)

C'est dans une ambiance extrêmement enjouée que vous allez agir et vous exprimer. La semaine est particulièrement positive pour entretenir des échanges de toute nature, prendre des initiatives et faire part de vos projets. Si vous faites un métier en contact avec le public, vos talents d'orateur seront appréciés et vous remporterez de belles satisfactions. C'est également un moment idéal pour prévoir une soirée passionnée en amoureux.

Capricorne: horoscope de la semaine prochaine (20 Juillet 2026)

Le soleil face à votre signe annonce qu'il y peut y avoir des remous intérieurs entre vos aspirations et celles de votre partenaire de vie. La diplomatie est fortement recommandée, de même qu'une écoute attentive des besoins de votre moitié, sous peine de conflits ouverts ou plus discrets mais pas moins dangereux !

Verseau: horoscope de la semaine prochaine (20 Juillet 2026)

Vous entretenez des échanges harmonieux et vous êtes remarqué pour votre diplomatie et votre bienveillance. Cette lune bien placée, c'est la promesse d'un charme ravageur, intense. Sachez en profiter sans faire souffrir personne, c'est un bon moment pour vous attacher vraiment. Vous investissez dans votre capital séduction et vous avez bien raison !

Poissons: horoscope de la semaine prochaine (20 Juillet 2026)

Vous avez l'occasion d'exprimer vos talents de façon grandiose, votre volonté vous ouvre les portes du prestige, à vous de savoir ce que vous souhaitez réaliser cette semaine. Votre sens de l'organisation vous permet de remplir votre emploi du temps efficacement et même s'il ne vous reste pas beaucoup de temps pour vous reposer vous avez tout pour être satisfait de vos démarches.

Bélier: horoscope de la semaine (20 Juillet 2026)

Cette semaine est idéale pour tisser de nouveaux liens. Vos échanges avec les autres sont fluides, tant au niveau des idées que dans l'élaboration de projets. Une certaine naïveté peut même apparaître ce qui apportera un atout majeur en matière de communication : plus de douceur et d'affabilité sont au programme !

Taureau: horoscope de la semaine (20 Juillet 2026)

Vous êtes moins agité et votre mental tire profit de l'ambiance concentrée qui règne. Vous avez plus de facilités à appréhender la réalité et vos réflexions, doublés de votre légendaire intuition, devraient vous amener, fin prêt, aux nouveautés palpitantes que vous pourrez alors gérer en toute efficacité. Votre cercle amical s'avère bienveillant, compréhensif et très présent durant cette heureuse période.

Gémeaux: horoscope de la semaine (20 Juillet 2026)

Les blocages que vous aviez constatés jusque-là devraient être levés. Vos aspirations prennent de l'ampleur et vous retrouvez une excellente motivation. Vous vous sentez plein de vitalité, confiant en vos moyens. C'est le moment de clarifier vos objectifs, de lancer de nouveaux projets ou d'obtenir une promotion. Votre attitude positive et enthousiaste vous attire des faveurs.

Cancer: horoscope de la semaine (20 Juillet 2026)

La présence de Vénus en signe ami est positive pour vos amours et vos finances. C'est une excellente occasion de découvrir de nouvelles relations ou, plus concrètement, de réaliser quelques gains financiers appréciables que vous ne devrez qu'à vos propres talents.

Lion: horoscope de la semaine (20 Juillet 2026)

La lune encourage votre audace et réveille votre nature conquérante. Vous avez bien l'intention de vous surpasser, de vous donner à fond dans ce que vous avez à faire et de saisir toutes les opportunités qui se présentent. Ceci est tout à votre honneur car vous avez de fortes chances que votre esprit original et vos initiatives soient appréciés et reconnus.

Vierge: horoscope de la semaine (20 Juillet 2026)

Votre optimisme remonte en flèche, cette semaine. Vous trouverez

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - ARRETE N°/2012/ 7132 MJ/CAB - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

ADMINISTRATEUR GENERAL
Directeur de Publication
Alpha Souleymane Bah "Fischer"
625 190 207

Directeur Délégué
Ahmed Chamsoudine Cherif
655 23 78 73 / 628 23 78 73

Secrétariat
Mame Diouf 621 672 636

Service Commercial

Mory Koné 611 33 17 45

Service vente abonnements
Aissatou Barry "Aye" : 622 200 169

Service Rubrique
Nadege camara 624 972 693

Service de production
Ibrahima Sory Bangoura 623831934

Service distribution
Laye Sangaré 625 624 893

COMPTABILITÉ & FINANCE
Mohamed Maciré Conté
621 35 93 03 / 666 32 58 76

MONTAGE /GRAPHISME
Fodé Abdoulaye Camara
" Moriah"
664 932 996 / 625 242 334
fodeabdoulayec07@gmail.com

Imprimerie
Vision 2000 Communication plus

Devinettes de la Semaine

1. Les gens m'achètent pour manger, mais ne me mangent jamais. Que suis-je ?

Assiette

2. C'est votre chose, mais d'autres l'utilisent plus que vous. Qu'est-ce que c'est ?

Nom

3. Je suis un anneau d'oignon tranché, enrobé de pâte et ensuite frit, que suis-je ?

Rondelles d'oignon

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail Justice Solidarité



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGE

PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, MINIERES
ET DE L'ENVIRONNEMENT (PGRNME)

CREDIT IDA N° 6885 – GN ET DON IDA N° 8190 -GN
AVIS D'APPEL D'OFFES NATIONAL

ACQUISITION, ACHEMINEMENT ET INSTALLATION DE MATERIELS INFORMATIQUES ET ACCESSOIRES POUR
LE COMPTE DE LA DIRECTION DE L'AGEE, DES ANTENNES REGIONALES DE L'AGEE ET LES 33 COMITES
PREFECTORAUX DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (CPSES)

AAON N°01/PGRNME/MEDD/F/2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minière et de l'Environnement (PGRNME), et à l'intention d'utiliser une partie du CREDIT IDA N° 6885 – GN ET DON IDA N° 8190 -GN pour effectuer des paiements au titre du Marché de Acquisition, acheminement et installation de matériels informatiques et accessoires pour le compte de la Direction de l'AGEE, des Antennes Régionales de l'AGEE et les 33 Comités Préfectoraux de Suivi Environnemental et Social (CPSES) en lot unique.

2. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels informatiques et accessoires ci-dessus dans un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification définitive du contrat.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale, édition Septembre 2025 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minière et de l'Environnement (PGRNME), Oumar WANN, Coordonnateur au courriel : oumar.wann@pgrnme.com avec copie obligatoire à fatoumata-hassanatou.bah@pgrnme.com, moriba.kourouma@pgrnme.com et à lamine.kaba@pgrnme.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 9 heures à 16 heures 30 minutes du lundi au jeudi et de 9 heures à 13 heures le vendredi à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en Français contre un paiement non remboursable d'Un Million (1 000 000) GNF ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible et contre reçus. La méthode de paiement sera par règlement en espèces ou remise de chèque de caisse. Le montant sera réparti comme suit : 30% de ce montant sera versé au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ; 50% au compte N°41 110 71 du Receveur Central du Trésor et 20% au compte de l'autorité Contractante. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par le soumissionnaire lui-même ou son représentant au siège de l'Unité de Gestion du Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minière et de l'Environnement (PGRNME) ou transmis par voie électronique, contre un accusé de réception, au choix

du candidat.

6. Les taxes et impôts locaux applicables au montant Hors taxes et Douane du marché a acquitté par le fournisseur retenu sont : Droit Proportionnelle 1%, Redevance ARMP : 0,6 % et Frais immatriculation DGCMP : 0,3 %

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11 Septembre 2026 à 10 heures précises (heure de Conakry/Guinée, auprès de l'Assistant en Passation de Marchés, UGP/PGRNME. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente dans la salle de réunion de l'UGP/PGRNME et à l'adresse mentionnée ci-dessous le 11 Septembre 2026 à 10 heures 30 minutes précises (heure de Conakry/Guinée).

8. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie bancaire de l'Offre pour un montant de 174 861 358 GNF ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

9. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minière et de l'Environnement (PGRNME), Oumar WANN, Coordonnateur Quartier Taouyah, Résidence ALIMOU, Commune de Ratoma, Conakry-République de Guinée, Rue RO 128 à 100 mètres de l'Hôtel Mariador Parc-Conakry, République de Guinée, Tél: +224 625 26 59 14/622 200 224/ 626 950 968 Courriels : oumar.wann@pgrnme.com avec copie obligatoire à fatoumata-hassanatou.bah.com, moriba.kourouma@pgrnme.com, et à lamine.kaba@pgrnme.com

Fait à Conakry le 07 août 2026

Le Coordonnateur du PGRNME



Oumar WANN



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail Justice Solidarité
MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES
(UAGCP)



Avis d'Appel d'Offres_ N°020/2026/S/AON/FM-GAVI/UAGCP
Marché cadre de Fourniture de services d'impression et de sérigraphie (2 lots)

1. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, lance un avis Appel d'offres national N°020/2026/S/AON/FM-GAVI/UAGCP relatif à un contrat-cadre pour fourniture de services d'impression et de sérigraphie (2 lots).

2. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour ce marché en un lot.

3. Le délai de livraison sera déterminé au moment de la commande en fonction des quantités.

4. Ce marché, divisé en deux (02) lots, est un contrat-cadre pluri-attributaires sans minimum ni maximum, conformément à l'article 47 du code de passation des marchés. Le marché sera attribué aux 3 premiers soumissionnaires de chaque lot, jugés moins chers par rapport au cumul des coûts unitaires sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres reçues.

- Pour le lot 1 : Impression de documents, il s'agit d'un contrat-cadre à marchés subséquents. Cela implique qu'à chaque fois que le besoin est exprimé, une demande de prix est adressée aux trois soumissionnaires retenus qui, sur la base de leurs tarifs unitaires fixés dans leurs offres, ont la possibilité d'offrir des rabais au moment de la commande, s'ils le souhaitent ;
- Pour le lot 2 : Confection et impression sérigraphique, les items seront repartis entre les trois (3) premiers soumissionnaires retenus, selon que chacun est moins cher.

Le marché est exécuté pour une durée d'un (1) an renouvelable une fois, sous réserve d'une évaluation positive de la prestation.

5. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

6. Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du 10/08/2026 au Service de Passation des Marchés de l'UAGCP, sis au 3e étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise Paré, sur présentation d'un bordereau de versement d'un million (1 000 000) Francs Guinéens non remboursables payé comme suit :

- 50% sur le compte 2011000136 du trésor public à la Banque Centrale de la République de Guinée) ;
- 30% sur le compte 2011000407 de l'ARMP à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- 20% sur le compte N° 7308051300/GNF, intitulée « COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP », ouvert à ECOBANK.

7. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations par mail du lundi au vendredi entre 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes TU auprès :

Contact Email : tenders.uagcp@gmail.com cc : mickacamara1@yahoo.fr Tel :), mmuteba@2ac.fr,

Les candidats peuvent adresser des demandes de clarification à l'autorité contractante jusqu'au 24/08/2026.

Les réponses aux demandes de clarifications seront envoyées à tous les candidats au plus tard 26/08/2026.

8. Les exigences en matière de qualifications sont dans le paragraphe « Données particulières de l'appel d'offres ».

9. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

10. L'offre doit être rédigée en langue française et devra être déposée physiquement en deux (2) exemplaires dont un (1) original et une (1) copies au plus tard 10/09/2026 à 11H00 GMT à l'adresse ci-après : sis au 3e étage de l'immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, sis sur la corniche nord de Camayenne, près de la clinique Ambroise Paré dans la commune de Dixinn.

Les offres seront ouvertes le 10/10/2026 à 11H30 GMT en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse susmentionnée. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront jugées non recevables et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

11. Le critère d'attribution du marché est le prix pour les offres jugées techniquement conformes, conformément aux procédures décrites dans le dossier d'appel d'offres en respect à la loi régissant les marchés publics de Guinée.

12. L'offre devra demeurer valide pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission soit jusqu'au 09/12/2026.

13. L'offre doit Obligatoirement comprendre une garantie de soumission, sous la forme de garantie bancaire conforme modèle annexé au présent dossier d'appel d'offres, d'un montant de dix millions (10 000 000 GNF) francs guinéens.

NB : Les garanties de soumission émises par les compagnies d'assurances, institution de micro finance ou encore des chèques certifiés ne seront pas acceptés.

Cette garantie demeurera valide pendant vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre (c'est à dire jusqu'au 06/01/2026). Si le soumissionnaire est un groupement, la garantie de soumission doit obligatoirement être émise au nom du groupement.

14. Les soumissionnaires devront prendre en compte dans la formulation de leurs prix unitaires, les redevances ci-dessous à payer en cas d'attribution du marché :

lors de la contractualisation :

- Frais d'enregistrement du contrat au service des impôts : 1%

Lors de l'émission de chaque bon de commande

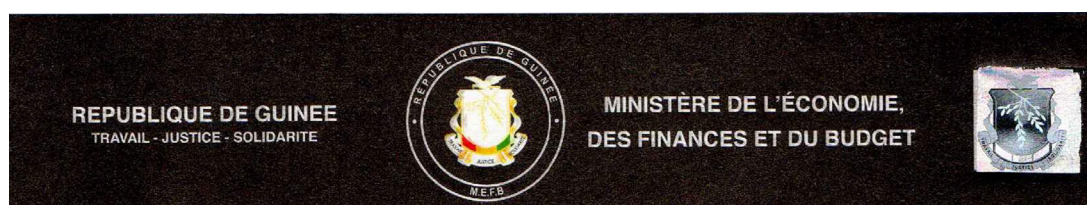
- ARMP : 0.6% de la valeur de la commande
- DGCM : 0.3 % de la valeur de la commande

Cependant, les contrats seront enregistrés dans ces deux structures et le paiement se fera progressivement suivant les commandes.

Fait à Conakry, le Vendredi 07 août 2026

P. Le Coordonnateur Pi
 Le Responsable Portefeuille

Gaspard LOUA



N° 2024/MEFB/SG/DGB/PRMP/2026

La Ministre

04 AUG 2026

Avis d' Appel d'Offre-s (AO)

Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget AAO N° 003/MEFB/SG/DGB/PRMP/2026

1. Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Achat de matériels informatiques en faveur de la Direction Générale du Budget. Les matériels seront livrés à la Direction Générale du Budget dans un délai de Trente (30) jours, soit un (01) mois après approbation et notification définitive du marché au titulaire.

2. Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'achat de Matériels Informatiques.

3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Monsieur Amadou BARRY, commune Kaloum Personne Responsable des Marchés Publics/ Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget téléphone : +224 628 30 78 71/ Bureau numéro 403 au 4ème étage, commune Kaloum.

Les exigences en matière de qualification sont:

- Fournir un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) derniers exercices égal ou supérieur au montant de l'offre (le montant du chiffre d'affaires est prouvé par la fourniture des états financiers certifiés des 3 dernières années par un Cabinet d'expertise comptable agréé en République de Guinée)
- Fournir une attestation de capacité financière d'un montant égal au moins à 100% du montant de l'offre (cette capacité financière est prouvée par une attestation de ligne de crédit, d'avoirs liquides ou de promesse de facilité de crédits délivrée par une banque ou un établissement de crédits agréé en République de Guinée).

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci après:

- Fournir au moins deux (2) marchés de même nature pour un montant égal au moins à 80% du montant de l'offre exécutés au cours des trois (3) dernières années (la satisfaction de cette exigence est prouvée par la fourniture des procès-verbaux de réception définitive ou des attestations de bonne fin d'exécution ou des bons de livraison délivrés par les Autorités contractantes).
- La lettre de soumission (conforme au formulaire type dans Section III) signé et cachetée ;
- L'habilitation de signataire de l'offre ;
- Les bordereaux des prix unitaires signés et cachetés ;
- Les bordereaux des prix et des quantités signés et cachetés ;
- L'originale de la garantie bancaire de soumission (conforme au modèle type dans la Section III ou chèque de banque ou chèque certifié) ;
- L'attestation de capacité financière d'un montant équivalent au moins à 100% du montant de l'offre (cette capacité financière est prouvée par une attestation de ligne de crédit, d'avoirs liquides ou de promesse de facilité de crédits délivrée par un établissement de crédits agréé en République de Guinée);
- La preuve de l'exécution d'au moins deux (02) marchés de même nature pour un montant égal au moins à 80% du montant de l'offre exécutés au cours des trois (03) dernières années (la satisfaction de cette exigence est prouvée par la fourniture des procès-verbaux de réception ou des attestations de bonne fin d'exécution délivrés par les Autorités compétentes) ;
- Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) derniers exercices égal ou supérieur au montant de l'offre (le montant du chiffre d'affaires est prouvé par la fourniture des états financiers certifiés par un Cabinet d'Expertise comptable agréé en République de Guinée).
- Les documents attestant que les fournitures sont conformes aux exigences du DAO (spécifications techniques) ;
- Le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM).

- Le certificat de non faillite.
- Le quitus fiscal et le quitus social

Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après: PRMP du Ministère du Budget; Amadou BARRY, Tél: (+224) 628 30 78 71/ 664 48 29 57/ adresse électronique: abarry@mbudget.gov.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget/PRMP/Bureau N°403 du Lundi au Jeudi de 10 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes à compter du 10 Août 2026 contre un paiement non remboursable de Deux millions de Francs Guinéens (2 000 000 G1'TF).

7. Le paiement se fera dans les comptes ci-après, ouverts dans les livres de la Banque Centrale:

- 50 % au compte numéro 41 1 1071 du receveur spécial du trésor ;
- 30 % au compte numéro 2011000407 de l'ARMP ;
- 20 % au compte de l'Autorité Contractante.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original, trois (03) copies et un version électronique sur clé USB à l'adresse ci-après Siège du Ministère du Budget/ Secrétariat de la Cellule de passation/Rez de-chaussée au plus tard le 14 Septembre 2026 à 10 h 00 min GMT.

9. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et, à l'adresse suivante: Salle de conférence du siège du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, au 1ER étage.

10. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché versé sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres.

Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxes du marché, supporté systématiquement par le titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission fixé à hauteur de 1,5% du montant de l'Offre. La validité de cette garantie est de 120 jours.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Date : Conakry, le

P/ La Ministre/ P.O
Le Secrétaire Général

Le Secrétaire
Général
Dr Mamoudou TOURE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité



MINISTERE DE L'ENERGIE

ELECTRICITE DE GUINEE (EDG SA)



Projet d'Amélioration d'Accès à l'Electricité en Guinée Phase 2 (PAAEG 2)

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANT - ACCORD-CADRE - SÉLECTION DE FIRMES)

Financement PAAEG 2 : P511453/ IDA Crédits N° 7869 GN, N° 7870 GN et N° 7882 GN

Intitulé de la Mission : Services de Consultant Financier pour un appui à la Direction des Affaires Financières de l'EDG-SA dans l'élaboration des états financiers et la correction des réserves qui figurent dans les états financiers.

N° de référence (selon le Plan de Passation de Marchés) : GN-PAAEG - PHASE 2-560301-CS-CQS

La Société Electricité de Guinée (EDG SA) a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût de la phase 2 du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») consistent à un appui à la Direction des Affaires Financières de l'EDG-SA notamment dans l'élaboration des états financiers et la correction des réserves qui figurent dans les états financiers conformément aux termes de références.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire de sélection pour la mission sont disponibles et peuvent être sollicités à l'adresse mail suivant : procurmentpaaeg2edg2025@gmail.com.

L'Unité de Gestion de la phase 2 du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

(i) Les activités principales et le nombre d'années d'exercices : Le Consultant sera un cabinet ou un consortium de cabinets avec les qualifications et les expériences nécessaires à l'exécution de la présente prestation.

Il est indispensable que le Consultant ait une expertise et une expérience de dix (10) ans dans le domaine de l'énergie électrique notamment dans les questions de finances et d'élaboration des modèles économiques et financiers réalisables.

(ii) L'expérience voulue (ou similaire) :

Le cabinet ou le groupement de cabinets devra avoir une expérience et des compétences spécifiques et justifiables et avoir réalisé au moins trois (3) cas d'élaboration des états financiers et la correction des réserves qui figurent dans les états financiers des organismes publics ou privés évoluant dans le secteur de l'électricité.

(iii) Les capacités techniques et managériales du Bureau (Agrément, organisation et documents fiscaux)

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après : (i) Expérience générale (30 points) ; Expériences similaires (60 points) et (iii) Capacités techniques et managériales du Bureau (10 points).

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

Le Cabinet ou groupement de Cabinets classé premier sera invité conformément à la méthode de sélection choisie (QC) à faire une proposition technique et financière pour la phase suivante.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025 (7ème édition) « Règlement de Passation des Marchés », qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement (au maximum deux (2) Cabinets par groupement), tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur les Qualifications de Consultants (SQC) conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés édition de septembre 2025.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09 h 00 mn à 16 h 30 mn ou à travers l'e-mail indiqué ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courriel) au plus tard le mardi 25 août 2026 à 16 h 00 mn.

UGP PAAEG 2

À l'attention de : Le Spécialiste en Passation de Marchés
Quartier Lambanyi à côté de l'Université Mahatma Gandhi (Commune de Lambanyi),
Conakry, Guinée ; Téléphone : (+224) 628 27 16 77 / 622 29 62 23
Courriel : procurmentpaaeg2edg2025@gmail.com / copie à sse.paaeg2@gmail.com

Boubacar Sadio SOW
Spécialiste en Passation de
Marchés du PAAEG 2



HAUT COMMISSARIAT
AVIS DE SOLlicitATION DE MANIFESTATIONS
D'INTERET N°01/OMVS/2026/DREVE/BFS-C
Sélection d'un Consultant pour l'Etude de faisabilité de l'hybridation solaire
des centrales hydroélectriques de Gouina et de Félou

1. Cet Avis de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés des activités retenues du fonds de préparation du nouveau projet DREVE/BFS de l'OMVS validé par la Banque Mondiale.

2. L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a sollicité et obtenu un fonds d'avance pour la réalisation des études stratégiques préparatoires du projet d'investissement relatif au Développement, Résilience et Valorisation de l'Eau en Afrique de l'Ouest – DREVE 2025-2035 (P505175). Une partie des activités au titre de ce fonds d'avance porte sur des services de consultants pour les études préparatoires nécessaires à la préparation et à la conception du projet et l'assistance technique.

Le Haut-Commissariat de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), organe chargé de la mise en œuvre dudit Projet, représente les Etats Membres : Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal.

Le Haut-Commissariat de l'OMVS souhaite utiliser une partie du montant des fonds de préparation pour la « Sélection d'un Consultant pour l'Etude de faisabilité de l'hybridation solaire des centrales hydroélectriques de Gouina et de Félou ».

3. Le Haut-Commissariat de l'OMVS sollicite des candidatures émanant de Consultants/Cabinets ou groupements de cabinets en vue de la fourniture des services de consultants relatifs à la « Sélection d'un Consultant pour l'Etude de faisabilité de l'hybridation solaire des centrales hydroélectriques de Gouina et de Félou ».

4. La sélection et l'emploi suivra les procédures décrites dans le Règlement de la Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financements de Projets d'Investissements (FPI) de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et mars 2025.

5. L'objectif de cette étude est d' « Évaluer la faisabilité technique, économique, environnementale et sociale de l'intégration de panneaux photovoltaïques aux centrales hydroélectriques de Gouina et de Félou ». Cette stratégie devra être exhaustive et inclure des recommandations pratiques et des indicateurs de performance clairs pour assurer une mise en œuvre efficace.

6. Les services de consultant (« Services »), sans être limitatifs, comprennent les tâches suivantes :

De façon spécifique, il s'agira de :

1 Évaluation Technique

- Analyser la compatibilité des infrastructures existantes avec l'ajout de panneaux solaires.
- Déterminer les configurations optimales pour l'installation de panneaux photovoltaïques à proximité des centrales.
- Évaluer les impacts de l'intégration photovoltaïque sur les performances des centrales hydroélectriques de Gouina et Félou.

2 Analyse Économique

- Estimer les coûts d'installation, d'exploitation et de maintenance des systèmes photovoltaïques.
- Évaluer les économies potentielles en termes de coût énergétique et de revenus supplémentaires générés par la vente d'électricité.
- Réaliser une analyse de rentabilité, incluant le retour sur investissement (TRI) et la période de récupération des coûts.

3 Étude d'Impact Environnemental et Sociale Sommaire conformément au Cadre environnemental et social de la Banque mondiale

- Identifier les impacts environnementaux et sociaux potentiels liés à l'installation, le fonctionnement et le démantèlement des panneaux solaires.
- Proposer des mesures d'atténuation pour éviter, atténuer, compenser les effets négatifs résiduels sur l'environnement local et les écosystèmes.

4 Analyse des Aspects Sociaux

- Évaluer les bénéfices sociaux pour les communautés locales, y compris les opportunités d'emploi et les impacts sur la qualité de vie.
- Assurer l'acceptabilité sociale du projet en consultant les parties prenantes locales et en intégrant leurs préoccupations.

5 Élaboration d'un Plan de Mise en Œuvre

Développer un plan détaillé pour la mise en œuvre de la solution photovoltaïque, incluant un calendrier, un plan de gestion des risques et une stratégie de financement.

7. Le Haut-Commissariat de l'OMVS invite les Consultants justifiant d'expériences confirmées dans le domaine, légalement constitués, disposant des qualifications nécessaires pour réaliser cette mission, intéressés et disponibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de la mission.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Expérience générale du Consultant dans le domaine et le nombre d'année d'exercice, 20 points
- Expériences spécifiques portant sur des missions similaires : 60 points ;
- Organisation technique et managériale/capacités techniques et de gestion (capacité de mobilisation du personnel adéquat pour assurer les prestations) : 10 points ;
- Expérience dans l'espace OMVS : 10 points.

En cas d'égalité de note, les candidats seront départagés sur la base du nombre d'expérience spécifiques dûment justifiées.

Toutes les références fournies doivent être prouvées (attestations avec les références exactes et complètes des Clients), sous peine de rejet. La méthode d'évaluation est le système de points.

8. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance (produire le document y afférent dûment établi). Dans le cas d'une sous-traitance, les qualifications et expériences du sous-traitant ne seront pas prises en compte dans l'évaluation. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en conformité avec les procédures décrites dans le Règlement de la Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financements de Projets d'Investissements (FPI) de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et mars 2025. Le nombre de candidats à retenir sur la liste restreinte sera de cinq (5) à huit (8).

9. Les Consultants intéressés peuvent retirer les termes de références pour la mission auprès de la Cellule de Passation des Marchés à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : tous les jours ouvrables de 10 heures à 15 heures (heure de Dakar) auprès de : Haut-Commissariat de l'OMVS, Rocade Fann Bel Air Cerf-Volant Dakar/Sénégal, Tel : (00221) 33 859 81 81, Email : omvssphc@omvs.org avec copie obligatoire ousmanemamadou.gory@omvs.org ; amadouaffo.diop@omvs.org ; souleymane.bah@omvs.org ; Dakar/Sénégal.

10. Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être soumises à l'adresse indiquée ci-dessus, par dépôt physique au bureau du courrier 3ème Etage, soit par voie électronique, au choix du candidat, au plus tard le 24/08/2026 à 12 heures précises (heure de Dakar). Les adresses électroniques de transmission (seules adresses autorisées) sont : Email : ousmanemamadou.gory@omvs.org avec copie obligatoire à amadouaffo.diop@omvs.org et à souleymane.bah@omvs.org

11. Les manifestations d'intérêt des consultants doivent porter la mention : « Réponse à l'AMI n°01/OMVS/2026/DREVE/BFS-C relatif à la « Sélection d'un Consultant pour l'Etude de faisabilité de l'hybridation solaire des centrales hydroélectriques de Gouina et de Félou ».

Dakar, le 30/07/2026

Le Haut-Commissariat de l'OMVS.



HAUT COMMISSARIAT
AVIS DE SOLlicitATION DE MANIFESTATIONS
D'INTERET N°02/OMVS/2026/DREVE/BFS-C
Sélection d'un Consultant pour l'Étude de Faisabilité sur la Résilience Énergétique de l'OMVS

1. Cet Avis de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés des activités retenues du fonds de préparation du nouveau projet DREVE/BFS de l'OMVS validé par la Banque Mondiale.

2. L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a sollicité et obtenu un fonds d'avance pour la réalisation des études stratégiques préparatoires du projet d'investissement relatif au Développement, Résilience et Valorisation de l'Eau en Afrique de l'Ouest – DREVE 2025-2035 (P505175). Une partie des activités au titre de ce fonds d'avance porte sur des services de consultants pour les études préparatoires nécessaires à la préparation et à la conception du projet et l'assistance technique.

Le Haut-Commissariat de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), organe chargé de la mise en œuvre dudit Projet, représente les Etats Membres : Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal.

Le Haut-Commissariat de l'OMVS souhaite utiliser une partie du montant des fonds de préparation pour la « Sélection d'un Consultant pour l'Étude de Faisabilité sur la Résilience Énergétique de l'OMVS ».

3. Le Haut-Commissariat de l'OMVS sollicite des candidatures émanant de Consultants/Cabinets ou groupements de cabinets en vue de la fourniture des services de consultants relatifs à la « Sélection d'un Consultant pour l'Étude de Faisabilité sur la Résilience Énergétique de l'OMVS ».

4. La sélection et l'emploi suivra les procédures décrites dans le Règlement de la Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financements de Projets d'Investissements (FPI) de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et mars 2025.

5. L'objectif de cette étude est d'« Évaluer la résilience du système énergétique de l'OMVS face aux chocs et stress, et formuler des recommandations pour renforcer cette résilience ». Cette stratégie devra être exhaustive et inclure des recommandations pratiques et des indicateurs de performance clairs pour assurer une mise en œuvre efficace.

6. Les services de consultant (« Services »), sans être limitatifs, comprennent les tâches suivantes :

De façon spécifique, il s'agira de :

- Etablir une carte d'identification du potentiel énergétique de l'OMVS en spécifiant, les différents types de sources d'énergie renouvelables adaptées pour chaque endroit dans le bassin du fleuve Sénégal notamment le solaire et l'éolienne.
- Analyser la situation actuelle du système énergétique de l'OMVS : capacités de production et réseaux de transport ;
- Identifier les principaux risques et vulnérabilités : naturels (sécheresses, inondations, chaleur), anthropiques (pannes, cyberattaques), climatiques.
- Évaluer la capacité d'adaptation du système : mécanismes d'adaptation existants, institutions, ressources financières.
- Proposer des stratégies de renforcement de la résilience : diversification des sources d'énergie, amélioration de l'efficacité énergétique, renforcement des infrastructures, renforcement des capacités.
- Définir un cadre de gouvernance et de coordination pour la mise en œuvre des recommandations.
- Proposer le modèle optimum en combinant les modèles RCP et SSP du GIEC (norme pour les études d'évaluation de la vulnérabilité) des changements climatiques futur via le forçage radiatif et la capacité d'adaptation des systèmes pour les infrastructures énergétiques.
- Identifier et évaluer les risques et impacts environnementaux et sociaux associés aux différentes options de résilience énergétique envisagées, conformément au Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale

7. Le Haut-Commissariat de l'OMVS invite les Consultants justifiant d'expériences confirmées dans le domaine, légalement constitués, disposant des qualifications nécessaires pour réaliser cette mission, intéressés et disponibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de la mission.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Expérience générale du Consultant dans le domaine et le nombre d'année d'exercice, 20 points
- Expériences spécifiques portant sur des missions similaires : 60 points ;
- Organisation technique et managériale/capacités techniques et de gestion (capacité de mobilisation du personnel adéquat pour assurer les prestations) : 10 points ;
- Expérience dans l'espace OMVS : 10 points.

En cas d'égalité de note, les candidats seront départagés sur la base du nombre d'expérience spécifiques dûment justifiées.

Toutes les références fournies doivent être prouvées (attestations avec les références exactes et complètes des Clients), sous peine de rejet. La méthode d'évaluation est le système de points.

8. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance (produire le document y afférent dûment établi). Dans le cas d'une sous-traitance, les qualifications et expériences du sous-traitant ne seront pas prises en compte dans l'évaluation. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en conformité avec les procédures décrites dans le Règlement de la Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financements de Projets d'Investissements (FPI) de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et mars 2025. Le nombre de candidats à retenir sur la liste restreinte sera de cinq (5) à huit (8).

9. Les Consultants intéressés peuvent retirer les termes de références pour la mission auprès de la Cellule de Passation des Marchés à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : tous les jours ouvrables de 10 heures à 15 heures (heure de Dakar) auprès de : Haut-Commissariat de l'OMVS, Rocade Fann Bel Air Cerf-Volant Dakar/Sénégal, Tel : (00221) 33 859 81 81,

Email : omvssphc@omvs.org avec copie obligatoire ousmanemamadou.gory@omvs.org ;

amadouaffo.diop@omvs.org ; souleymane.bah@omvs.org ; Dakar/Sénégal.

10. Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être soumises à l'adresse indiquée ci-dessus, par dépôt physique au bureau du courrier 3ème Etage, soit par voie électronique, au choix du candidat, au plus tard le 24/08/2026 à 12 heures précises (heure de Dakar). Les adresses électroniques de transmission (seules adresses autorisées) sont : Email : ousmanemamadou.gory@omvs.org avec copie obligatoire à amadouaffo.diop@omvs.org et à souleymane.bah@omvs.org

11. Les manifestations d'intérêt des consultants doivent porter la mention : « Réponse à l'AMI n°02/OMVS/2026/DREVE/BFS-C relatif à la « Sélection d'un Consultant pour l'Étude de Faisabilité sur la Résilience Énergétique de l'OMVS ».

Dakar, le 30/07/2026

Le Haut-Commissariat de l'OMVS.



HAUT COMMISSARIAT

AVIS DE RECRUTEMENT

Chef de la Division de l'Environnement et des Changements Climatiques (CDECC)

L'OMVG, organisation intergouvernementale regroupant la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal, recrute un Chef de la Division de l'Environnement et des Changements Climatiques, placé au sein du Haut-Commissariat à Dakar (Sénégal). Le poste est ouvert aux ressortissants des États membres de l'OMVG.

Les termes de référence complets du poste (attributions détaillées, composition du dossier de candidature et procédure de sélection) sont disponibles sur le site de l'OMVG : www.omvg.org.

Les dossiers de candidature doivent être transmis par voie électronique uniquement, au plus tard le 31 août 2026 à 17 h 00 (GMT), à l'adresse recrutements@omvg.org, avec la mention en objet : « Candidature au poste de CDECC ».

L'OMVG est un employeur garantissant l'égalité des chances. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.



NSIA TALENT'AVENIR 2026



Formation et immersion
entreprise



Mentorats par
des experts



Opportunités
professionnelles

LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !

8212 625 00 00 70 666 18 12 82

Suivez-nous



Le vrai visage de l'assurance



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail Justice Solidarité

MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME (DATU)

UNITE DE GESTION DU PROJET DE MODERNISATION ET D'EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES DE CONAKRY (UGPSTEP)

FINANCEMENT : GOUVERNEMENT GUINEEN, BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) ET LE ROYAUME DU MAROC

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR ELECTROMECHANICIEN

La République de Guinée a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du Projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration des eaux usées de Conakry et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services d'un Ingénieur Electromécanicien ou Electricien au sien de l'Unité de Gestion du Projet.

La principale fonction d'un Ingénieur Electromécanicien ou Electricien est de travailler sous l'autorité et la supervision directe du coordonnateur du Projet, en étroite collaboration avec l'équipe pour élaborer et assurer la mise en œuvre du plan de passation des marchés du projet.

De manière spécifique, le Consultant aura pour tâches :

- Examiner et valider les spécifications techniques et les normes des équipements hydro-électromécaniques ;
- S'assurer que la mise en œuvre du projet respecte les spécifications contractuelles et les normes prescrites ;
- Superviser l'installation, le test et la mise en service des équipements hydromécaniques et électriques de la station d'épuration (STEP) de Conakry ;
- Superviser l'installation, le test et la mise en service des équipements hydromécaniques et électriques des sept (7) stations de pompage ;
- Superviser l'installation, le test et la mise en service des groupes électrogènes pour l'alimentation de la STEP ;
- Superviser l'installation, le test et la mise en service des dispositifs anti-retour des eaux de mer lors de marées hautes ;
- Superviser l'installation, le test et la mise en service d'un poste de transformation électrique ;
- Superviser l'installation, le test et la mise en service des armoires de commande des équipements ;
- Superviser l'installation, le test et la mise en service du système d'éclairage extérieur et intérieur de la STEP ;
- Superviser l'installation, le test et la mise en service des équipements de télésurveillance de la STEP ;
- Superviser l'installation, le test et la mise en service des équipements du laboratoire et de la salle de contrôle ;
- Superviser l'installation, le test et la mise en service des équipements de protection, de contrôle et commande des équipements électromécaniques de la station d'épuration ;
- Superviser le tirage de la ligne électrique moyenne tension et la réalisation des réseaux électriques basse tension prévus à l'intérieur de station ;
- Superviser l'installation, le test et la validation des équipements divers nécessaires au bon fonctionnement et à l'entretien des installations ;
- Superviser la fourniture des pièces de rechange des différents équipements hydromécaniques, électriques et électromécaniques ;
- Répondre efficacement à toute autre tâche confiée par le Coordinateur du projet.

La date prévisionnelle de démarrage de la mission est le début du mois de décembre 2026 pour une période de réalisation de 12 mois renouvelable. Les Termes de Référence (TdR) de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire invite maintenant les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt pour la réalisation des services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services. Les consultants individuels affiliés à une organisation/société peuvent également manifester leur intérêt. Les candidats potentiels devront fournir des informations sur leurs qualifications générales en tant que consultant individuel, leur expérience en rapport avec la mission, leur expérience dans la région et le secteur ainsi que leurs connaissances linguistiques.

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- Avoir un diplôme universitaire en Electromécanicien ou similaire ;
- Avoir au moins 5 années d'expérience à la fois dans le domaine de la conduite des travaux électriques en général et ceux électromécaniques de la STEP et des 7 stations de pompage en particulier ;
- Avoir de l'expérience dans la planification, la conception et la mise en œuvre de projets électriques en matière d'assainissement liquide (stations de pompage et celle d'épuration des eaux usées) ;
- Expériences en gestion des équipements électromécaniques des stations de traitements et celles de pompage ;
- Bonne maîtrise des programmes informatiques et des applications.

La sélection se fera en conformité avec la Méthode de Sélection de Consultants Individuels (SCI) telle que décrite dans les Directives pour l'acquisition de Services de Consultants financés par la BIsD - Avril 2019 révisées en février 2023.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un Curriculum Vitae détaillé daté et signé (préciser les coordonnées de trois (3) employeurs précédents), les copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes (tribunal ou service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme) et les attestations de travail ou tout autre document faisant foi de l'expérience acquise.

Le contrat aura une durée initiale d'un (1) an renouvelable après une évaluation annuelle satisfaisante des performances et ce jusqu'à la fin du Projet. Le candidat retenu devra observer une période d'essai de six (6) mois au cours de la première année.

Le lieu de travail est Conakry avec des visites de terrain dans les zones d'intervention du projet.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit (en personne ou par courriel) à la Division Assainissement de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (DATU) du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, sise à Coléah Lansebouy, Km4-Commune de Matam-Conakry-République de Guinée du lundi au vendredi entre 9 heures 30 et 15 heures. La date limite de dépôt de dossier est prévue le mardi 25 août 2026 à 16H00.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse suivante : karamokocamara2017@gmail.com 08:00 à 17:00, heure locale, ou par téléphone : Téléphones : (+224)622700297/666438422.

Conakry, le 30 juillet 2026.
Pour l'Agence d'Exécution





-----1972

N°.....MEFB/SG/DGB/PRMP/2026

27 JUL 2026

Le Ministre

Avis d'Appel d'Offres (AAO)
Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget
AAO N°002/MEFB/SG/DGB/PRMP/2026

1. Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Achat des biens en faveur de la Direction Générale du Budget. Les fournitures seront livrées à la **Direction Générale du Budget (DGB)** dans un **délai de Trente (30) jours, soit un (01) mois** après approbation et notification définitive du marché au titulaire.

2. Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des biens en Deux (02) lots distincts

- ✓ **Lot 1 : Fournitures et Petits Matériels de Bureau**
- ✓ **Lot 2 : Fournitures informatiques.**

3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Budget** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Monsieur Amadou BARRY, commune Kaloum Personne Responsable des Marchés Publics/ Ministère du Budget** téléphone : +224 628 30 78 71/ Bureau numéro 403 au 4^{ème} étage, commune Kaloum.

Les exigences en matière de qualification sont

- ✓ **Fournir un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) derniers exercices égal ou supérieur au montant de l'offre** (le montant du chiffre d'affaires est prouvé par la fourniture des états financiers certifiés des 3 dernières années par un Cabinet d'expertise comptable agréé en République de Guinée)
- ✓ **Fournir une attestation de capacité financière d'un montant égal au moins à 100% du montant de l'offre** (cette capacité financière est prouvée par une attestation de ligne de crédit, d'avoirs liquides ou de promesse de facilité de crédits délivrée par une banque ou un établissement de crédits agréé en République de Guinée).

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

Fournir au moins deux (2) marchés de même nature pour un montant égal au moins

à 80% du montant de l'offre exécutés au cours des trois (3) dernières années (la satisfaction de cette exigence est prouvée par la fourniture des procès-verbaux de réception définitive ou des attestations de bonne fin d'exécution ou des bons de livraison délivrés par les Autorités contractantes).

- ✓ La lettre de soumission (conforme au formulaire type dans Section III) signé et cachetée ;
- ✓ L'habilitation de signataire de l'offre ;
- ✓ Les bordereaux des prix unitaires signés et cachetés ;
- ✓ Les bordereaux des prix et des quantités signés et cachetés ;
- ✓ L'originale de la garantie bancaire de soumission (conforme au modèle type dans la Section III ou chèque de banque ou chèque certifié) ;
- ✓ L'attestation de capacité financière d'un montant équivalent au moins à 100% du montant de l'offre (cette capacité financière est prouvée par une attestation de ligne de crédit, d'avoirs liquides ou de promesse de facilité de crédits délivrée par un établissement de crédits agréé en République de Guinée) ;
- ✓ La preuve de l'exécution d'au moins deux (02) marchés de même nature pour un montant égal au moins à 80% du montant de l'offre exécutés au cours des trois (03) dernières années (la satisfaction de cette exigence est prouvée par la fourniture des procès-verbaux de réception ou des attestations de bonne fin d'exécution délivrés par les Autorités compétentes) ;
- ✓ Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) derniers exercices égal ou supérieur au montant de l'offre (le montant du chiffre d'affaires est prouvé par la fourniture des états financiers certifiés par un Cabinet d'Expertise comptable agréé en République de Guinée).
- ✓ Les documents attestant que les fournitures sont conformes aux exigences du DAO (spécifications techniques) ;

- ✓ Le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM).
- ✓ Le certificat de non faillite.

Pour ce qui est des quitus fiscal et social, ces documents ne sont pas éliminatoires au stade d'évaluation des offres, ils ne sont exigés que pour les formalités d'approbation du Marché.

La non production des pièces fiscales et sociales, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de notification de l'attribution, entraîne le retrait du marché en vue d'une réattribution et ce conformément à l'article 63 du Code des Marchés Publics.

6. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **PRMP du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget ; Amadou BARRY, Tél : (+224) 628 30 78 71/ 664 48 29 57/** adresse électronique : **abarry@mbudget.gov.gn** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Ministère du Budget/PRMP/Bureau N°403 du Lundi au Jeudi de 10**

heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes à compter du 28 Juillet 2026 contre un paiement non remboursable de Cinq cent mille de Francs Guinéens (500 000 GNF).

8. Le paiement se fera dans les comptes ci-après, ouverts dans les livres de la Banque Centrale :

- **50 % au compte numéro 4111071 du receveur spécial du trésor ;**
- **30 % au compte numéro 2011000407 de l'ARMP ;**
- **20 % au compte de l'Autorité Contractante.**

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original, trois (03) copies et la version électronique sur clé USB à l'adresse ci-après : **Siège du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget/ Secrétariat de la Cellule de passation/Rez-de-chaussée au plus tard le 31 Août 2026 à 10h 30 min GMT.**

9. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et, à l'adresse suivante : **Salle de conférence du siège du Ministère du Budget, au 5^{ème} étage.**

10. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché versé sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres.

Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxes du marché, supporté systématiquement par le titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission à hauteur de **1,5% du montant de l'Offre et dont la validité est de 120 JOURS**

12. Les offres devront demeurer valides pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Date : Conakry, le 29 Juin 2026

**P/Le Ministre de l'Economie, des Finances
et du Budget/ P.O
Le Secrétaire Général**


Dr Mamoudou TOURE

Mines : **la Guinée lance officiellement la convention de base de Nimba Mining Company**



La République de Guinée a signé, ce mercredi au Petit Palais de la Présidence de la République, la convention de base de Nimba Mining Company (NMC), une société détenue à 100 % par l'État guinéen et financée par des capitaux nationaux. Présidée par le ministre directeur de cabinet de la Présidence et président du Comité stratégique de Simandou, Djiba Diakité, la cérémonie a été présentée par les autorités comme une étape majeure dans la stratégie de souveraineté minière du pays. Cette convention intervient un an après les décrets présidentiels ayant créé Nimba Mining Company et accordé à cette société publique un permis d'exploitation minière. Pour les autorités, elle consacre l'entrée de la Guinée dans une nouvelle phase où l'État devient directement acteur de l'exploitation et de la commercialisation de ses ressources minières.

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger, Morissanda Kouyaté, a qualifié cette journée d'« historique ». Selon lui, la Guinée réalise un objectif longtemps nourri depuis son indépendance : exercer une maîtrise directe sur ses ressources naturelles.

« Depuis notre indépendance, la Guinée rêvait de maîtriser totalement les ressources minières que Dieu lui a données. Cette signature illustre une souveraine-

té assumée, responsable et respectueuse de celle des autres », a-t-il déclaré.

Le ministre des Mines et de la Géologie, Bouna Sylla, a rappelé que cette convention s'inscrit dans la continuité de l'accord transactionnel global signé le 4 mai 2026, qui avait permis de mettre un terme à un différend par la voie de la négociation.

Selon lui, cette convention traduit la volonté des autorités de renforcer la gouvernance du secteur minier, de consolider la sécurité juridique des investissements et de faire en sorte que l'exploitation des ressources naturelles bénéficie davantage au développement économique et social du pays. Déjà 5 millions de tonnes de bauxite extraites

Le directeur général de Nimba Mining Company, Patrice Huillier, a dressé un premier bilan des activités de l'entreprise publique. Il a indiqué qu'un an après sa création, la société emploie, avec ses sous-traitants, près de 2 000 personnes, dont 98 % de Guinéens.

Selon lui, 5 millions de tonnes de bauxite ont déjà été extraites, tandis que l'objectif fixé pour 2026 est d'atteindre 10 millions de tonnes produites et exportées.

Le dirigeant de NMC a estimé que la société constitue désormais « un champion national » appelé à jouer un rôle majeur dans l'extraction

et, à terme, dans la transformation des ressources naturelles du pays.

Prenant la parole, Djiba Diakité a insisté sur le caractère inédit de cette convention. « C'est la première convention minière signée par une société détenue à 100 % par l'État guinéen depuis l'indépendance », a-t-il affirmé.

Pour le président du Comité stratégique de Simandou, cette nouvelle étape permet désormais à la Guinée d'exploiter directement sa bauxite et de la commercialiser elle-même sur les marchés internationaux. Il a également évoqué l'ambition de développer progressivement une industrie locale de transformation, en commençant par la production d'alumine, avant d'aller vers la fabrication d'aluminium sur le terri-

ment des engagements en matière de contenu local, de formation des Guinéens, d'emploi, de développement communautaire et de transparence dans la gestion des ressources naturelles.

Tout en saluant le travail des équipes gouvernementales, des partenaires industriels et des membres du Comité stratégique de Simandou, il a rappelé que cette signature « ne constitue pas un aboutissement, mais le début d'une nouvelle phase » marquée par l'accélération de l'exécution des projets inscrits dans le Programme Simandou 2040.

Des retombées économiques attendues

Le ministre du Plan, de la Coopération internationale et du Développement, Ismaël Nabé, a indiqué que l'ensemble des employés de l'ancienne structure ont été intégrés au sein de Nimba Mining Company, désormais pleinement opérationnelle.

Il a également souligné que cette évolution intervient dans un contexte de renforcement de la coopération entre la Guinée et les Émirats arabes unis, évoquant notamment deux projets soutenus par le fonds d'Abou Dhabi : la construction de l'échangeur de Cosa et un projet agricole évalué à 30 millions d'euros.

a estimé que cette convention confirme la capacité de la Guinée à « prendre son destin minier en main ». Il s'est dit convaincu que la prochaine étape sera la transformation de la bauxite en alumine.

Même satisfaction du côté du ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de l'Innovation, Mourana Soumah, qui a insisté sur la préservation des emplois lors de la reprise de l'entreprise par l'État.

« Aucun licenciement n'a été effectué », a-t-il souligné, estimant que cette opération traduit la volonté des autorités de protéger les intérêts des travailleurs guinéens.

Enfin, le secrétaire général du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, Mamoudou Touré, a rappelé que Nimba Mining Company est intégralement détenue par l'État guinéen. Selon lui, cette entreprise publique constitue un instrument de souveraineté économique susceptible de renforcer la mobilisation des recettes publiques tout en contribuant à la création d'emplois.

Avec la signature de cette convention de base, le gouvernement entend faire de Nimba Mining Company un acteur stratégique de la politique minière nationale, en misant sur une exploitation publique des ressources, le développement du contenu



toire national. Djiba Diakité a souligné que la convention prévoit égale-

De son côté, le ministre des Infrastructures et des Travaux publics, Fascinet Sylla,

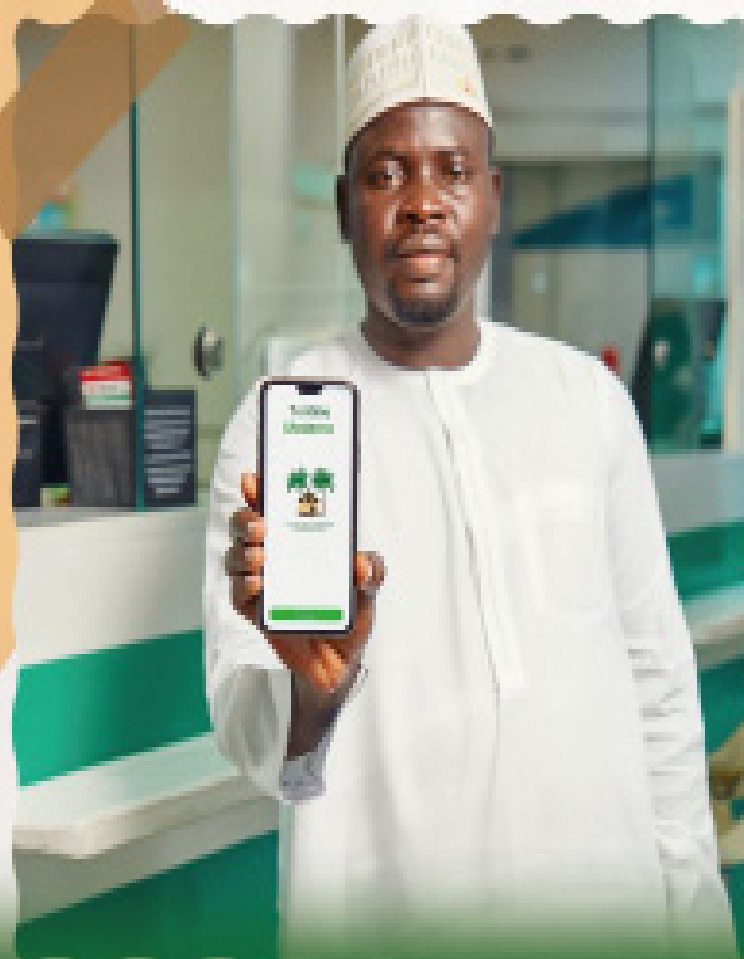
local et, à terme, la transformation industrielle de la bauxite en Guinée.



TONTINE MODERNE

ANTICIPER POUR CÉLÉBRER

JANVIER



Si toi de janvier
décides d'activer la Tontine
Moderne du CRG aujourd'hui

JOUR DE TABASKI



... Toi du jour de la Tabaski
n'auras pas à t'inquiéter pour
le prix du bœuf, les bijoux de
la mariée ou la réception.



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite
 #Meilleure microfinance 2025